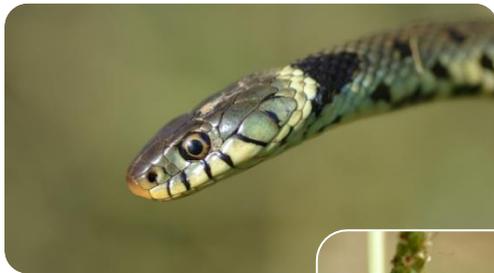


Atlas de la Biodiversité Chalonnaise

Méthodologie proposée relative à sa mise en œuvre



Dorian Angot

STAGE REALISE AU SEIN DE LA VILLE DE CHALONNES SUR LOIRE, 2015

LICENCE PROFESSIONNELLE BILOGIE APPLIQUEE AUX ECOSYSTEMES EXPLOITEES

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE ET DIVERSIFIÉ

Sur les 3 856 hectares qui la composent, la commune de Chalonnes-sur-Loire offre une grande diversité de milieux. Le territoire présente des unités paysagères très différentes. Bercé par un fleuve inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et ses affluents, le territoire présente une grande richesse écologique. Certains sites disposent de statuts particuliers confirmant cette richesse avérée :

- Classement de la vallée de la Loire au titre de la démarche européenne Natura 2000
- La corniche angevine classée en Espace Naturel Sensible (ENS)
- Un Arrêté de Protection de Biotope (APB) pour les Chauves-souris (cavité du Roc)
- Le parc de la Deniserie classée en refuge LPO
- Huit Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Certains inventaires ont été conduits par des associations locales comme le CPIE Loire et Anjou et la LPO via son groupe local. Ils ont permis de renforcer les connaissances en matière de biodiversité sur le territoire.

Avec plus de 1 000 espèces connues, Chalonnes-sur-Loire possède un patrimoine naturel très riche et diversifié (SCOT Loire Layon, 2014). Il donne à la commune une responsabilité particulière quant à sa préservation.

LE PROJET

L'Atlas de la Biodiversité Chalonnaise a été lancé par la municipalité en 2015. Ce projet s'inscrit dans la démarche nationale des Atlas Communaux de la Biodiversité. Cette dernière a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la biodiversité afin de préserver et de valoriser le patrimoine naturel local.

Ce projet a pour vocation de réaliser un inventaire écologique approfondi de la commune afin de connaître avec précision les espèces présentes sur la commune mais aussi leurs répartitions. Dans cette perspective, ce doit être un projet collaboratif impliquant la population et les structures locales.

Un Atlas de la Biodiversité doit répondre aux objectifs suivants :

- Apporter des informations complètes et synthétiques sur la biodiversité du territoire
- Encourager l'appropriation de la biodiversité par les habitants et les acteurs locaux
- Intégrer les enjeux de la biodiversité dans les réflexions d'aménagement et de gestion de la commune
- S'inscrire dans les projets à plus grande échelle (atlas départementaux, Trame Verte et Bleue, ...)

Les Chalonnais(es) sont tous appelés à participer à ce projet en transmettant leurs observations car c'est avant tout leur atlas ! Les données citoyennes et issues des sciences participatives ont en effet toutes leurs places dans ce projet. Elles sont porteuses d'une information à ne pas négliger.

Différents outils permettront aux citoyens de s'impliquer dans la démarche, notamment un programme d'animations et des sorties sur le terrain. Ces moments d'échanges et de formations serviront à chacun pour reconnaître les espèces au fil des saisons. Ce sont des temps forts privilégiés d'autoformation et d'échange entre la population et les coordinateurs de l'atlas.

C'est aussi l'occasion d'ouvrir les yeux sur une biodiversité souvent qualifiée à tort « d'ordinaire » mais qui constitue la base du fonctionnement des écosystèmes locaux. Bien sûr, certaines espèces refléteront des enjeux particuliers du fait de leurs statuts, de leurs menaces, ... Malgré tout, l'ensemble des espèces à son importance, chaque maillon est nécessaire au bon fonctionnement de l'environnement.

METHODOLOGIE PROPOSÉE

La mise en place de l'Atlas de la Biodiversité Chalonnaise dépend en grande partie de la réalisation d'un travail de prospection. Cette base de connaissance pourra ensuite être analysée et faire l'objet de la rédaction de rapports, de synthèses, de cartographies et de communications auprès de la population locale.

DES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES PRÉALABLES

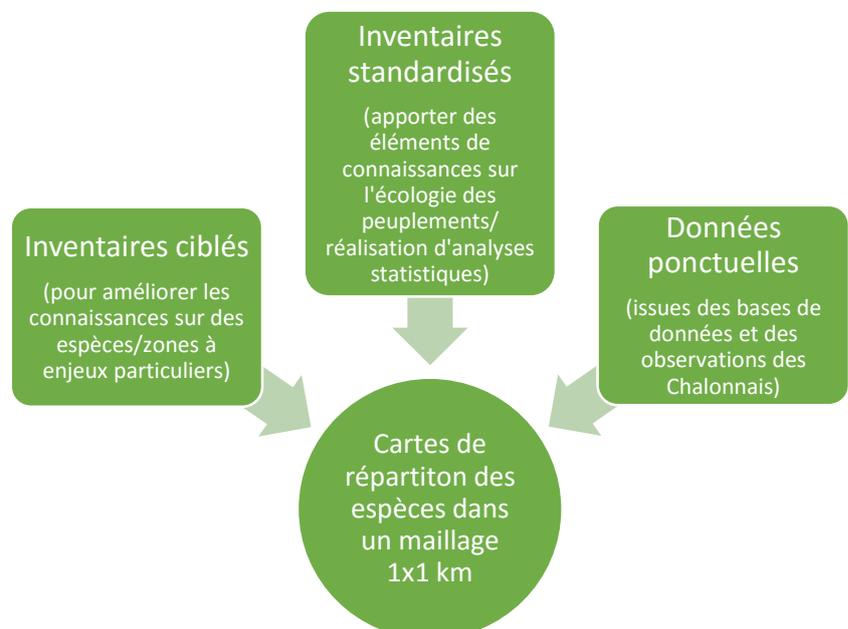
Un premier travail consiste à la réalisation de recherches bibliographiques. En effet, la commune de Chalonnnes-sur-Loire est déjà bien connue du monde naturaliste mais les données sont dispersées au sein de différentes structures. Ces informations peuvent orienter ensuite les prospections afin de cibler certaines espèces très localisées et porteuses d'enjeux importants. Un travail en partenariat et donc nécessaire pour les récolter.

Ces témoignages peuvent parfois être anciens. Il est intéressant de rechercher dans les ouvrages et publications pour extraire ces données historiques. Elles permettent de mesurer l'évolution dans le temps de la répartition de certaines espèces, mais aussi, par la même occasion de mesurer celle de nos paysages et des écosystèmes qui les composent.

... FACILITANT LES PROSPECTIONS À ENGAGER

De façon à inventorier de façon optimale la biodiversité, un plan d'échantillonnage sur trois niveaux est proposé :

- Des inventaires standardisés sur certains groupes de façon à cerner au mieux les enjeux et la diversité spécifique par type de milieu. Cette échelle d'inventaire permettra d'avoir des données comparables entre les sites.
- Des prospections ciblées de façon à rechercher plus particulièrement les espèces à enjeux



particuliers sur la commune.

- Des données ponctuelles émanant de la population locale et des prospections ne faisant pas parties des deux catégories précédentes.

Les données ponctuelles pourront prendre en compte tous les groupes faunistiques et floristiques dans la limite des compétences des différents naturalistes et participants de l'atlas. Les prospections ciblées pourront s'opérer sur des propriétés privées, sous la réserve de l'autorisation préalable de leur part.

Les informations transmises devront être fiables et précises. Seules les données dont l'identification est certaine devront être transmises. Pour les personnes débutantes, il est conseillé de prendre des photos et de demander ensuite confirmation des observations faites auprès d'une personne confirmée. L'utilisation de guides naturalistes et de clés de détermination sont de très bons outils pour progresser et s'améliorer dans l'identification de la faune et de la flore.

Les principaux groupes inventoriés sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Taxon	Mammifères	Oiseaux	Amphibiens	Reptiles	Odonates (Libellules)	Rhopalocères (Papillon de jour)	Orthoptères (Criquets, Grillons, Sauterelles)	Flore	Autres (à préciser)
Groupes étudiés	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Groupes ciblés en 2015			X		X	X			

RECUEIL DES DONNEES

Pour le bon déroulement du projet, quelques règles sont à respecter : sans consentement du propriétaire, il ne faudra pas pénétrer sur les parcelles. De plus, Les inventaires devront se faire dans le respect de la faune et de la flore (pas de dérangement excessif, pas de transport d'espèces, ...).

Les données seront saisies dans un tableur, et serviront pour la réalisation des documents synthétiques et des cartes de l'Atlas. En fonction des partenariats engagés avec les structures associatives locales, ces informations pourront leurs être transmises si l'auteur des données n'y est pas opposé. Ces-dernières seront structurées de la façon suivante :

Nom français	Nom scientifique	Effectif	Témoin	Date	Lieu-dit	Maille	Remarques
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	1	Dorian Angot	02/03/2015	Le Grand Ponceau	C4	mâle chanteur

Les données issues des prospections standardisées et de celles ciblées seront géo-localisées précisément ou à l'échelle de la parcelle.

Un maillage d'un kilomètre carré sera effectué afin de saisir l'ensemble des données issues de la stratification du plan d'échantillonnage. Elles serviront pour représenter visuellement la richesse spécifique dans les différentes mailles.

Une fois les travaux sur le terrain réalisés, les sites visités pourront faire l'objet d'une description plus approfondie de façon à y cerner au mieux les enjeux écologiques. Si les propriétaires des sites le souhaitent, des préconisations de gestion pourront alors être apportées de façon à gérer au mieux les parcelles en

prenant en compte la biodiversité qui les composent (fauche tardive, mise en lumière de mares, conservation des vieux arbres, ...).

PARTICIPER A L'ATLAS

Toutes les observations faites par les Chalonnais(es) que ce soit au cours d'une promenade ou dans son jardin pourront servir à l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité. Les données pour être prises en compte, se doivent d'être **localisées**, **datées** et avec un **auteur**. Ces données rentreront en compte dans les « données ponctuelles » de la stratégie d'échantillonnage.

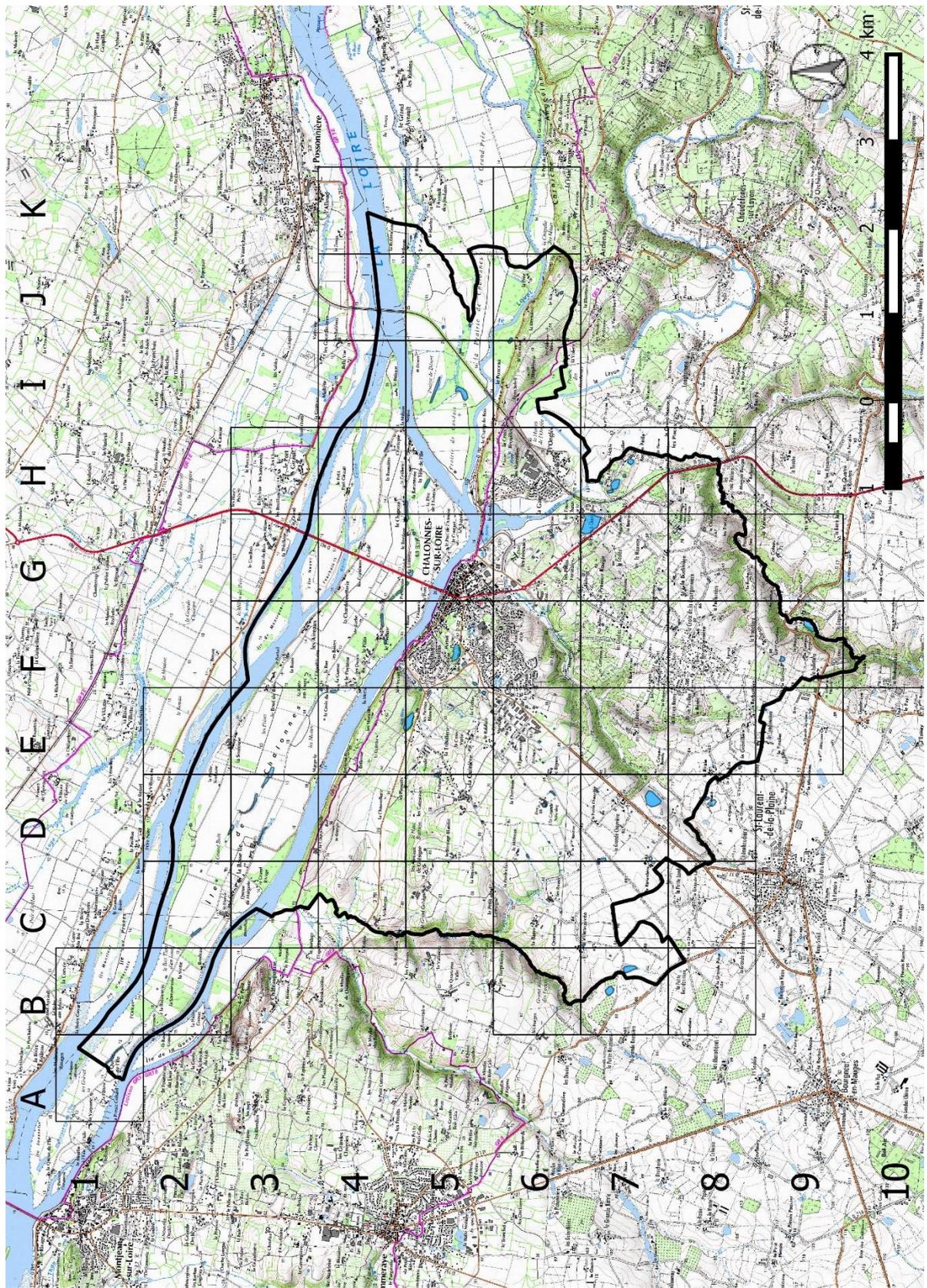
Les observations pourront être transmises à l'adresse mail suivante : biodiversite@chalonnes-sur-loire.fr

Pour les espèces indéterminées, des photos pourront nous être envoyées de la même façon pour tenter de les identifier.

L'observation directe des espèces n'est pas dans tous les cas nécessaire à leurs identifications. Les traces, peuvent dans certains cas s'avérer utiles (empreintes, pelotes de réjection, ...). Les cadavres d'animaux sur les routes ne sont pas non plus à négliger, ils peuvent même constituer une source de données importante pour certains groupes comme les mammifères.

Les propriétaires intéressés pour connaître la biodiversité qui existe chez eux pourront le faire via l'adresse mail.

ANNEXES



Maillage communal

